



# ZAC DU TECHNOPORT

## Concertation préalable : 2ème réunion publique

Mercredi 10 avril 2019 à 18h

Foyer Saint-Charles à Saint-Louis

# Intervenants

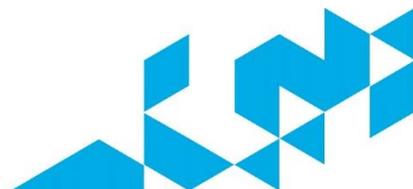
<b>ACCUEIL</b>	<b>M. Jean-Marie ZOELLE</b> , Maire de SAINT-LOUIS
<b>INTRODUCTION</b>	<b>M. Alain GIRNY</b> , Président de Saint-Louis Agglomération
<b>INTERVENANTS</b>	<b>M. Etienne HEINRICH</b> , Directeur Général Adjoint pôle Aménagement et Développement Territorial SLA
	<b>Mme Catherine GOUTTEFARDE</b> , Directrice du Développement Economique SLA
	<b>M. Alexandre BOUTON</b> , Maître d'ouvrage URBAN ACT

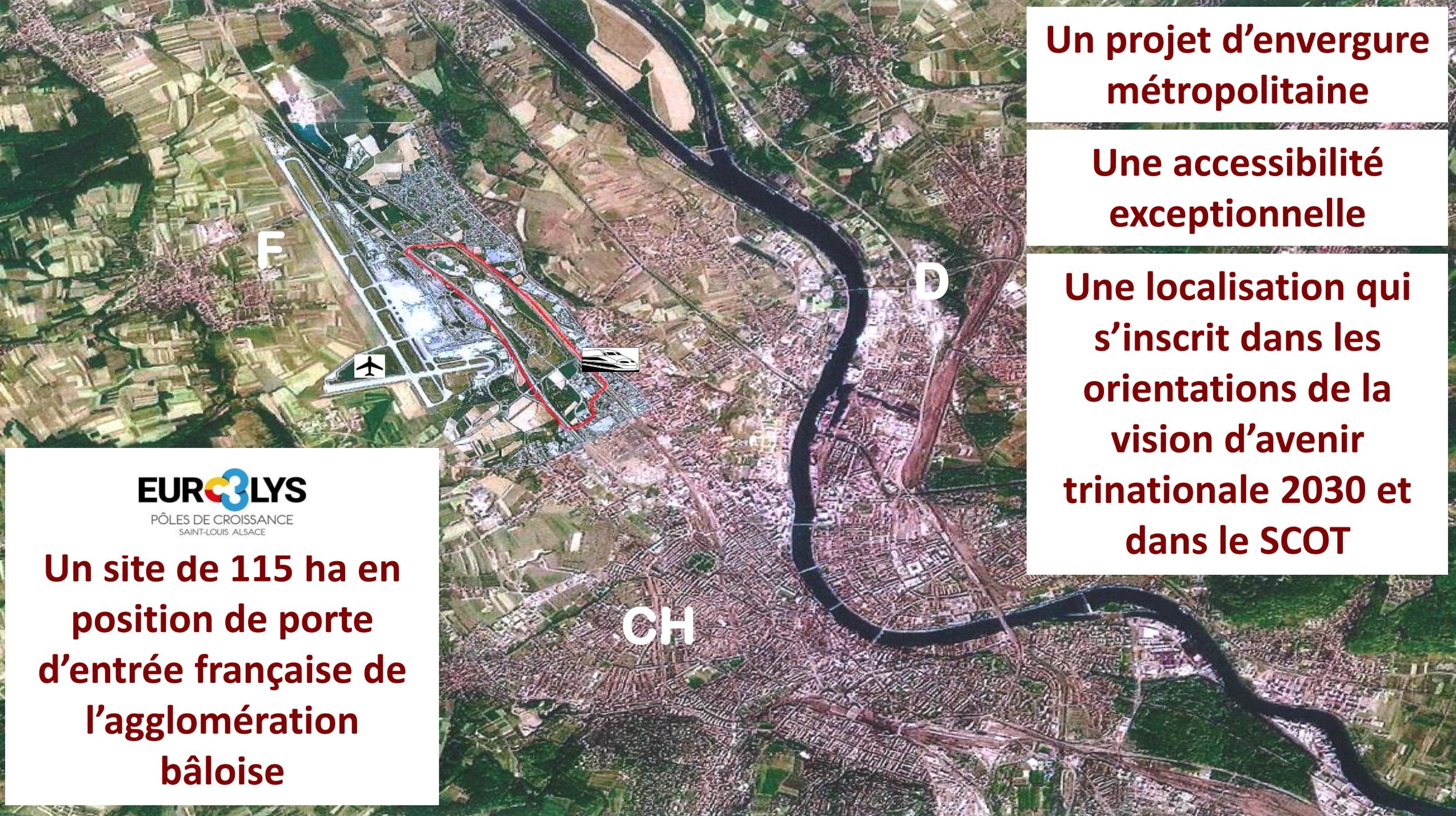
# Déroulement de la réunion

- I. Résumé synthétique de la première réunion**
- II. Synthèse des questions/réponses et compléments de réponse**
- III. Variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients**
- IV. Questions/réponses et prochaines étapes**



# I. Résumé synthétique de la première réunion





**Un projet d'envergure  
métropolitaine**

**Une accessibilité  
exceptionnelle**

**Une localisation qui  
s'inscrit dans les  
orientations de la  
vision d'avenir  
trinationale 2030 et  
dans le SCOT**

**EUR**  **LYS**  
PÔLES DE CROISSANCE  
SAINT-LOUIS ALSACE

**Un site de 115 ha en  
position de porte  
d'entrée française de  
l'agglomération  
bâloise**

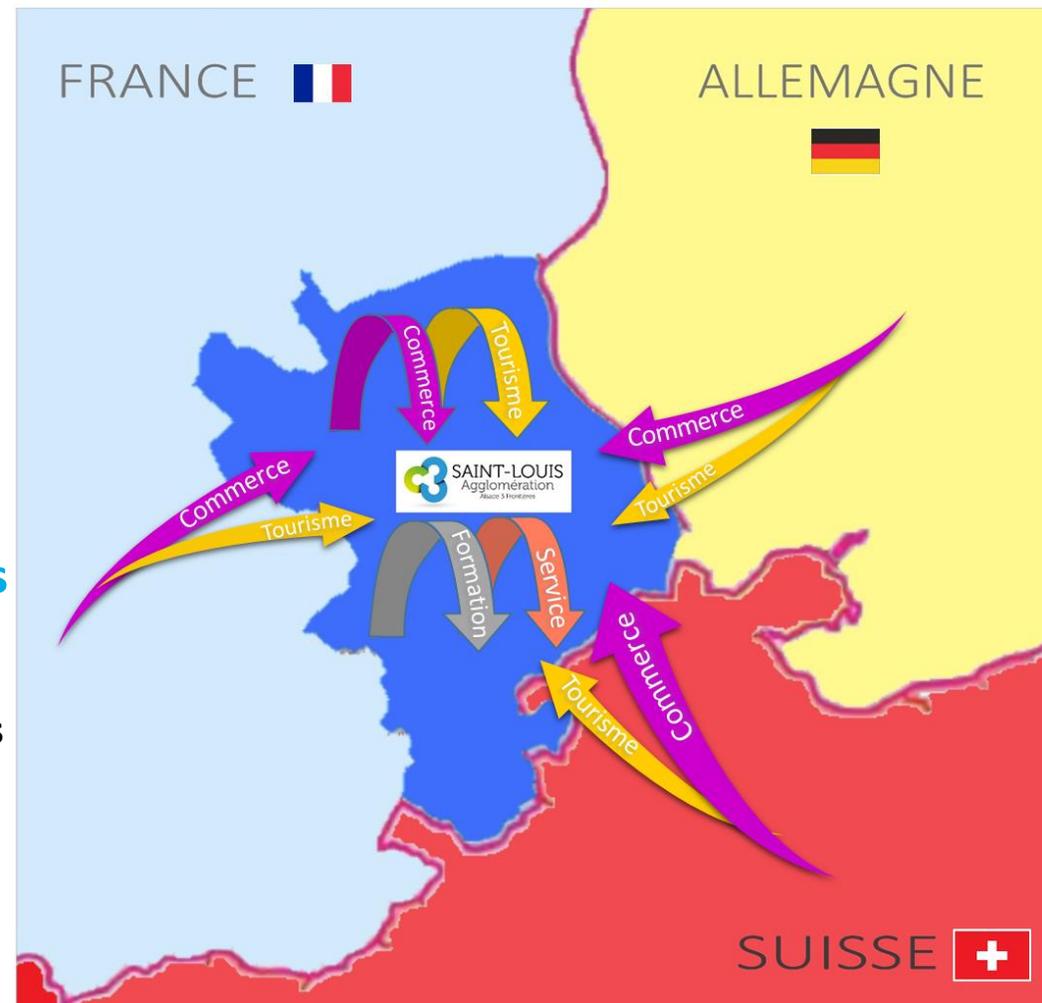
# Les objectifs d'EUR3LYS

## Rééquilibrer les flux économiques à l'échelle trinationale

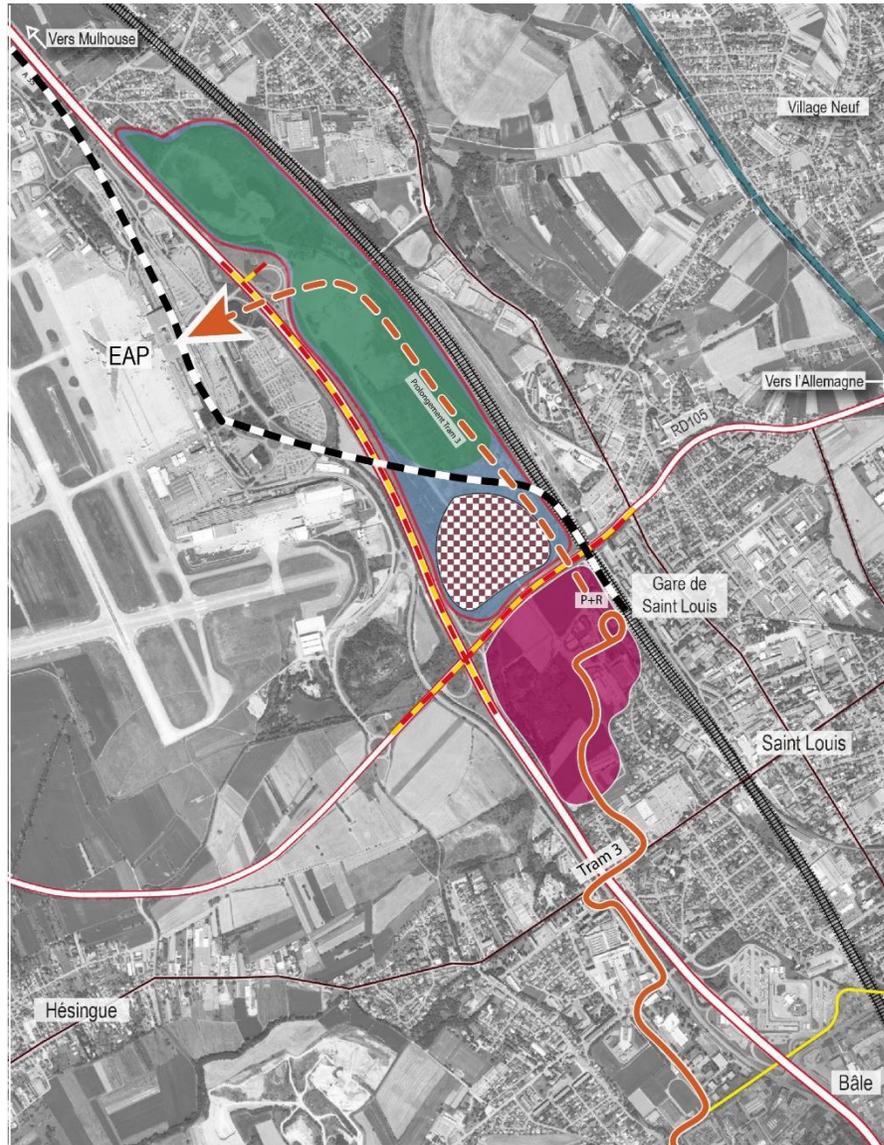
- **Nécessité de développer de nouvelles offres créatrices d'emplois et de richesses côté français :**
  - > formations,
  - > services,
  - > commerces et loisirs,
  - > tourisme.

## Déploiement et montée en gamme de nouvelles opportunités foncières et immobilières

- **Accueillir au sein de programmes fonciers et immobiliers qualitatifs d'envergure métropolitaine des constructions à vocation :**
  - > tertiaire  
*service aux entreprises, R&D, Startup...*
  - > commerciale  
*nouvelles enseignes et nouveaux concepts*
  - > tourisme et loisirs  
*offres destinées au tourisme d'affaires et de loisirs*
  - > enseignement et formation  
*selon les besoins de recrutement des entreprises*



# Les composantes d'EURO3LYS et leurs maîtres d'ouvrage



## OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT



### Le quartier du Lys

Dominante tertiaire, formation et R & D



### Le Technoport

#### Partie sud



Pôle de loisirs et commerces



#### Partie nord

Bureaux – Résidences hôtelières

Activités de loisir

Parc paysager intégrant un golf de 9 trous

## MAÎTRES D'OUVRAGES

SLA

SLA/SMAT

UNIBAIL

SLA/SMAT

## OPÉRATIONS DE MOBILITÉ



### Mobilité

Réaménagement routier : 5A3F



Tram et P+R



Extension du tram vers l'EAP



Nouvelle liaison ferroviaire EAP

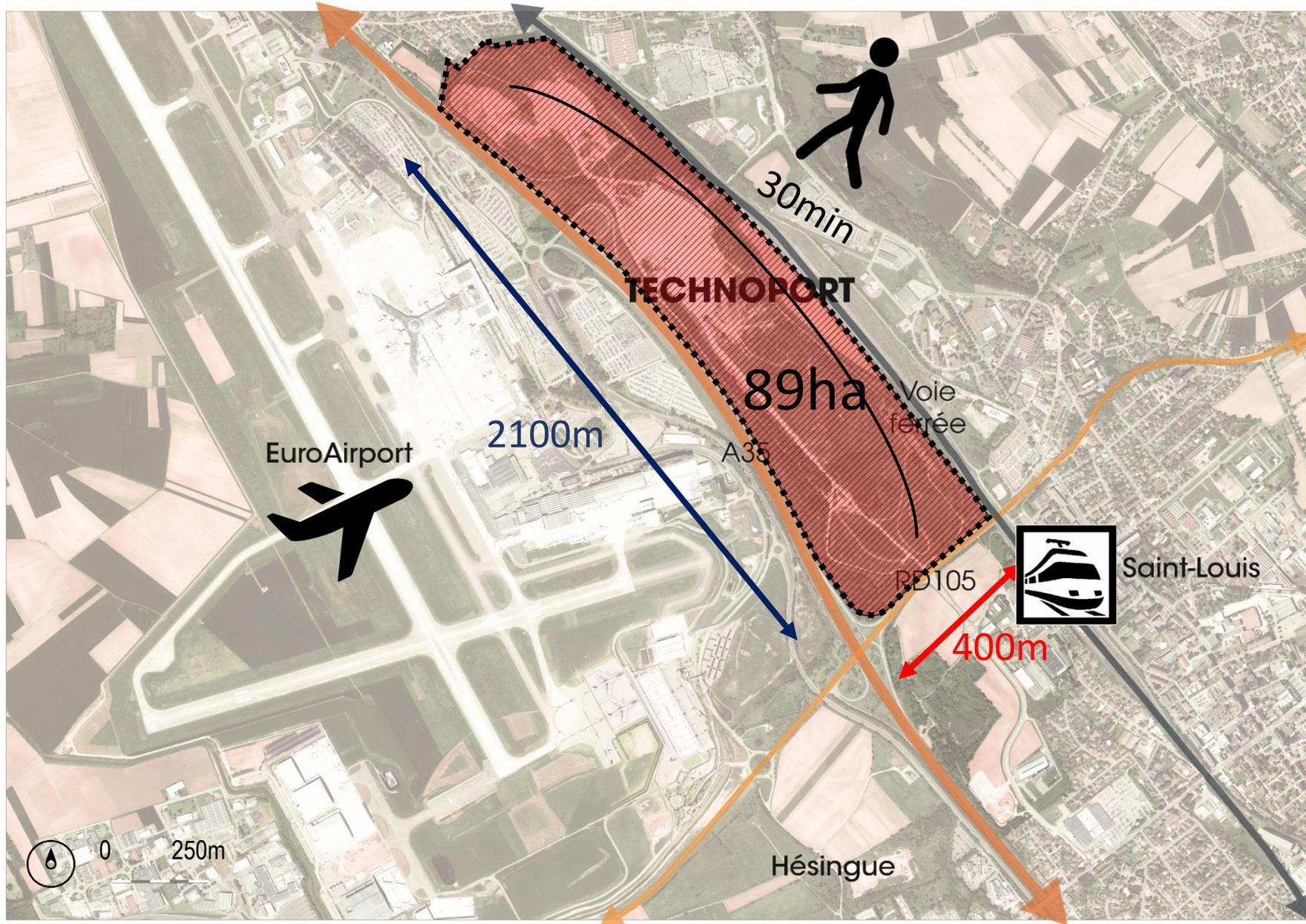
CD 68

SLA

SNCF RESEAU



# Le Technoport



# La programmation envisagée du Technoport : un pôle de développement et de détente intégré dans un parc paysager



# Les principaux effets et mesures d'accompagnement

	EFFETS	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Rééquilibrage économique</b> dans l'agglomération trinationale</li><li>• Création de <b>4000 emplois</b></li><li>• <b>Impact limité</b> sur le commerce existant</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Instauration d'un <b>comité de préfiguration multi-partenarial</b> du Pôle de Loisirs et de Commerce en avril 2019</li></ul>
MOBILITE	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Augmentation</b> du nombre de véhicules sur le réseau routier à terme (incidence Technoport en 2040 : 8% sur A35 et 4% sur RD105)</li><li>• Résorption de la saturation de l'échangeur A35 / RD105</li><li>• <b>Suppression</b> du report du trafic de transit des parties urbanisées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Prolonger le <b>tram 3</b></li><li>• Mailler le <b>réseau cyclable</b></li><li>• <b>Plan de déplacement</b> inter-entreprise</li><li>• Réaménager le <b>réseau routier</b> : projet 5A3F</li><li>• Nouvelle <b>liaison ferroviaire</b></li></ul>
ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"><li>• Impacts sur <b>l'air et le bruit</b></li><li>• Restauration d'un <b>corridor écologique</b> entre la Petite Camargue et les collines du Sundgau</li><li>• Création d'un <b>espace naturel</b> ouvert d'environ 30ha</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Développement des <b>modes actifs et des transports publics</b></li><li>• Prescriptions selon principes du <b>référentiel Saint-Louis 2030</b> ou équivalent</li></ul>

## Les contraintes du site

- Les bouleversements topographiques d'un paysage de gravières
- Un site contraint par les infrastructures de transport
- Les servitudes de hauteurs et d'emprise
- Les nuisances sonores
- Les périmètres de protection Natura 2000
- L'état initial faune-flore
- Les trames vertes et bleues identifiées dans le SRCE



## II. Synthèse des questions-réponses et compléments de réponse

# Synthèse des questions-réponses et compléments

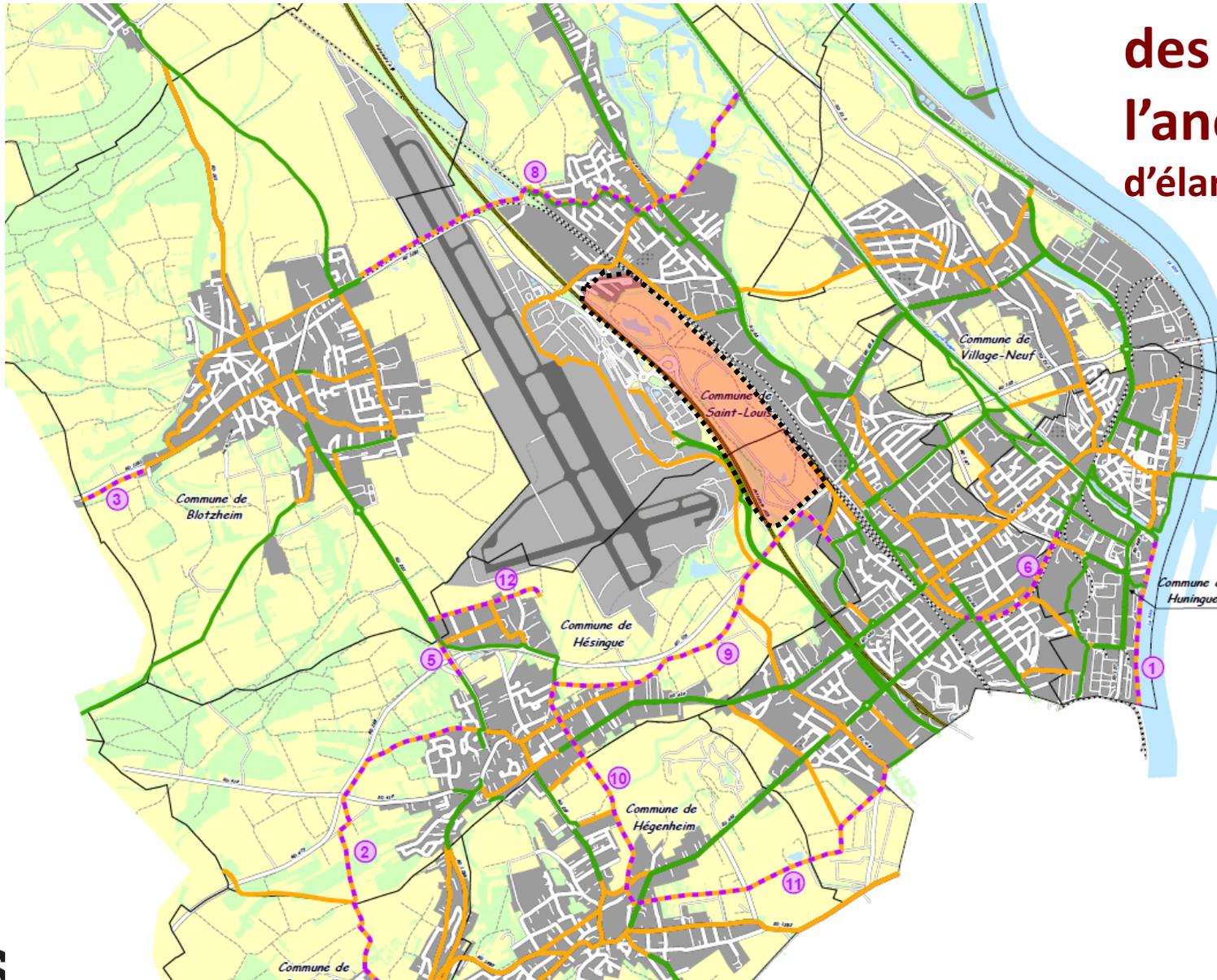
- ▶ Quelles sont les mesures envisagées en matière de mobilité, pour les habitants du territoire ?
  - ✓ Le prolongement du Tram 3 jusqu'à l'EAP
  - ✓ L'augmentation du cadencement de bus ainsi que le rabattement de deux lignes du Sundgau sur l'Agglomération
  - ✓ La création d'une liaison piétonne et cyclable entre la gare de Saint-Louis et l'EuroAirport
  - ✓ Un investissement de 500.000€/an par SLA dans les infrastructures cyclables de son plan d'action vélo.
  - ✓ Le développement du maillage cyclable en cours à différentes échelles :
    - à l'échelle de Saint-Louis, à travers une limitation de l'emprise de la voiture
    - à l'échelle de l'Agglomération, comme par exemple sur la Commune d'Hésingue

# Synthèse des questions-réponses et compléments

- ▶ Quelles mesures sont prévues pour améliorer les pistes cyclables dans l'agglomération en général ?
  - ✓ Le plan de maillage à l'échelle intercommunale , figurant ci-après
  - ✓ Le plan vélo sur la Ville de Saint-Louis prévoit un maillage du territoire, figurant ci-après
  - ✓ La part modale sera influencée par l'augmentation de l'offre en transports en commun et modes actifs, au détriment de la voiture particulière



# Schéma communautaire des pistes cyclables de l'ancienne CA3F (en cours d'élargissement à l'échelle SLA)



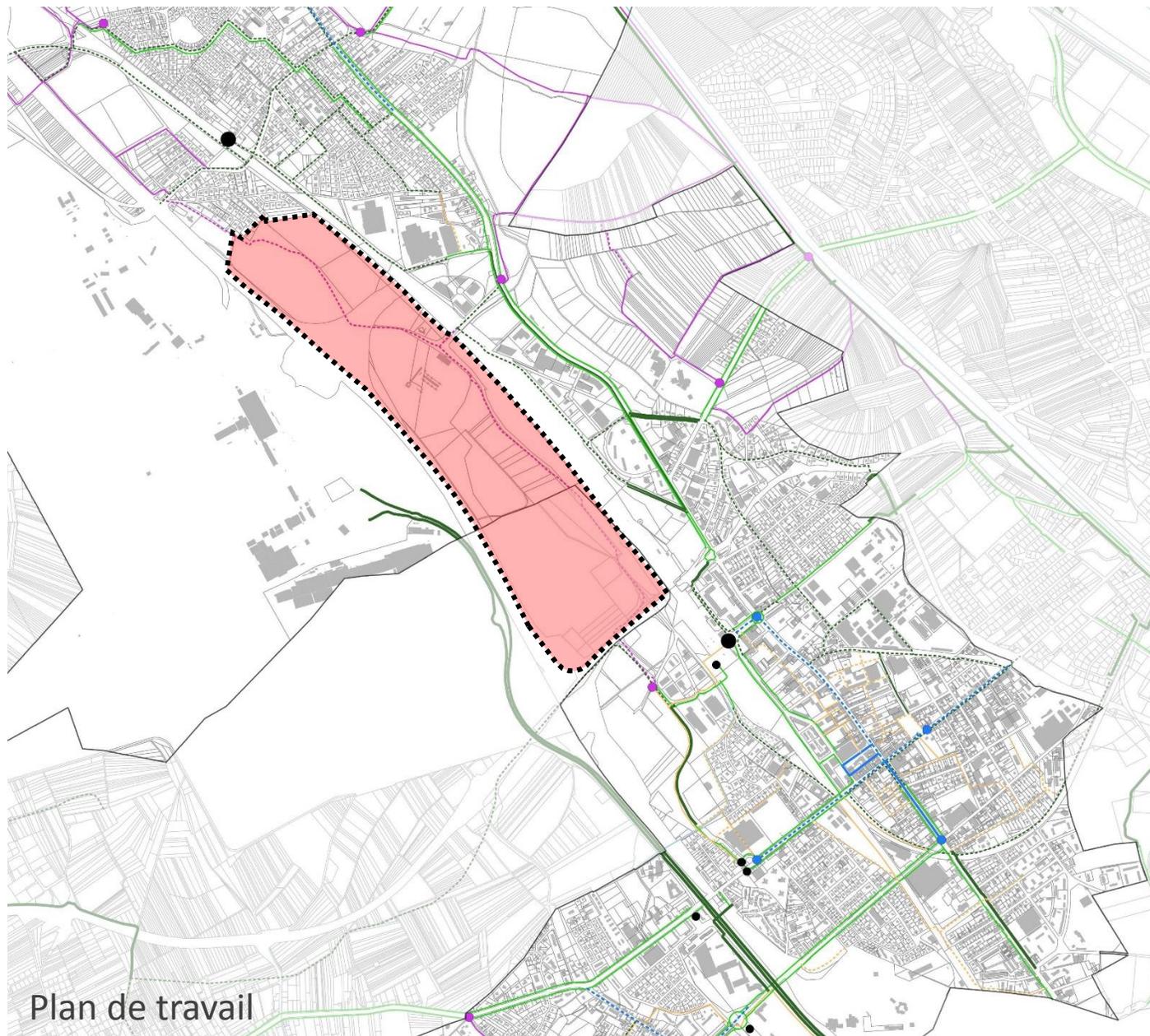
## Légende

### Itinéraires cyclables :

- Itinéraire cyclable existant et de type :
  - \* bande cyclable sur trottoir
  - \* bande cyclable sur chaussée
  - \* piste cyclable en site propre
  - \* voie verte
  - \* itinéraire fléché
  - \* liaison sur route
- Itinéraire cyclable projeté par la CC3F
- Itinéraire cyclable projeté par l'Agglo Basel
- Itinéraire cyclable projeté par la CC3F et l'Agglo Basel



# Schéma des mobilités douces



## Itinéraire existant, à conforter et rendre lisible

- Piste cyclable en site propre
- Autre liaison cyclable (bande, itinéraire fléchée)
- zone pacifiée (priorité au piéton)
- cheminement piéton dans l'enveloppe urbaine
- cheminement hors enveloppe urbaine
- Intermodalité à rendre lisible (gare, station tramway)
- Porte d'entrée du centre-ville, à rendre lisible
- Porte d'entrée pour les cheminements, à rendre lisible

## Itinéraire projeté, à créer

- itinéraire cyclable
- zone pacifiée (priorité au piéton)
- cheminement dans l'enveloppe urbaine
- cheminement hors enveloppe urbaine

Plan de travail



## Synthèse des questions-réponses et compléments

- ▶ Vous évoquez l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire. Je ne vois que des mesures prises pour les personnes qui y transitent. Quel est l'intérêt de ce projet pour les personnes qui y vivent ?
  - ✓ Le Technoport permettra la création de 4 000 emplois pour les habitants du territoire
  - ✓ Il sera le support d'une nouvelle offre de loisirs et de commerces et de services, aujourd'hui inexistante à l'échelle trinationale
  - ✓ Il permettra le maillage du territoire par les transports en commun – extension du tram 3, ainsi que des modes doux, en créant de nouvelles connexions, aujourd'hui manquantes dans la ville environnante.
  - ✓ Le réaménagement routier permettra de résorber son actuelle saturation et limitera ainsi le report de flux dans le tissu urbain non adapté, qui en subit aujourd'hui les nuisances.
  - ✓ Il offrira un parc de 30 ha et un golf, à l'usage de tous et en premier lieu aux habitants du territoire, si cet aménagement est retenu dans les différents scénarios ci-après présentés.

## Synthèse des questions-réponses et compléments

- ▶ Est-il judicieux d'implanter un parc à côté de la pollution aérienne et sonores de l'EuroAirport et de l'A35 ?

L'EuroAirport est un équipement majeur pour l'agglomération trinationale, et un atout économique.

Les collectivités sont conscientes des nuisances sonores, tout particulièrement nocturnes, et de la pollution qu'il génère. SLA et les communes membres exigent des réductions de nuisances de la part de l'EuroAirport et resteront vigilantes sur ce point, notamment dans le cadre du PPBE nouvellement adopté (horaires d'exploitation).

Nous agissons à sa lisière urbaine, notamment au travers du projet du Technoport.

- ✓ Le site est aujourd'hui inaccessible au public. L'ambition est d'ouvrir un nouvel espace de détente pour les habitants et salariés de la partie urbaine.
- ✓ Le parc sera support cumulé d'un corridor écologique restauré et de pratiques sportives dont le golf.

# Synthèse des questions-réponses et compléments

- ▶ Est-il judicieux d'implanter un parc à coté de la pollution aérienne et sonores de l'EuroAirport et de l'A35 ?

## Compléments de réponse

- ✓ L'expérience montre que la présence de parc n'est pas antinomique avec la proximité d'infrastructures . Deux exemples au sein de l'agglomération, qui sont très fréquentés :



- ✓ L'absence d'espaces verts sera néanmoins étudiée dans les scénarios d'aménagement



### **III. Variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients**

# Variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

## ► Méthodologie

Au regard de la morphologie du site, son aménagement sera longitudinal, avec deux variantes :

- soit une **rue centrale** desservant des constructions de part et d'autre, entourée d'un parc périphérique
- soit un **parc central**, entouré de rues desservant des constructions périphériques

Lors de la première réunion publique, l'aménagement d'un parc à proximité de l'EuroAirport et de l'A35 a été questionné.

Une troisième variante propose la suppression du parc et son remplacement par le **renforcement du programme**.

Pour chaque variante, nous avons analysé comparativement leur

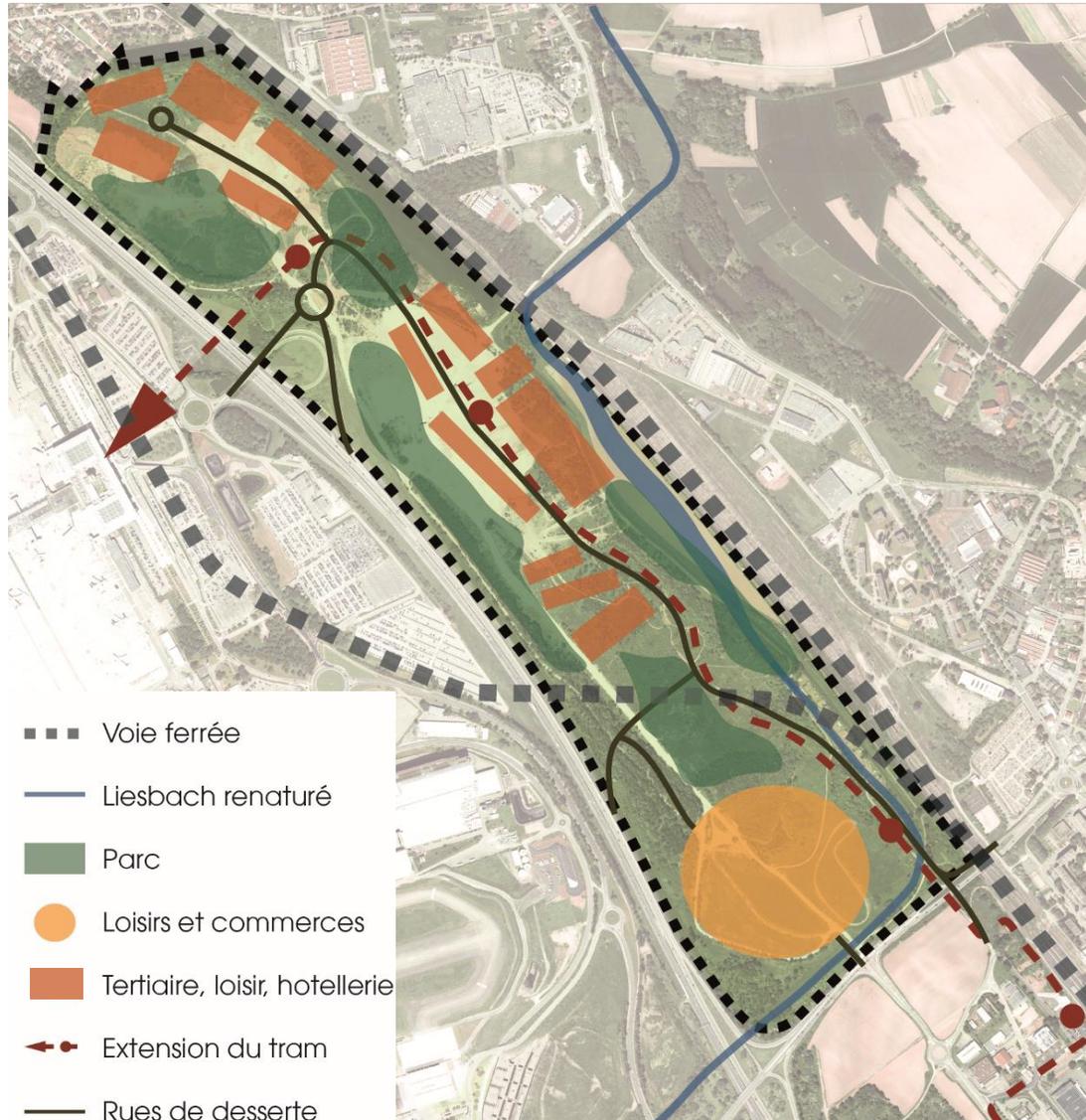
**Bénéfice**

**Neutralité relative**

**Désavantage**

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

## ► Scénario 1 : UNE RUE CENTRALE

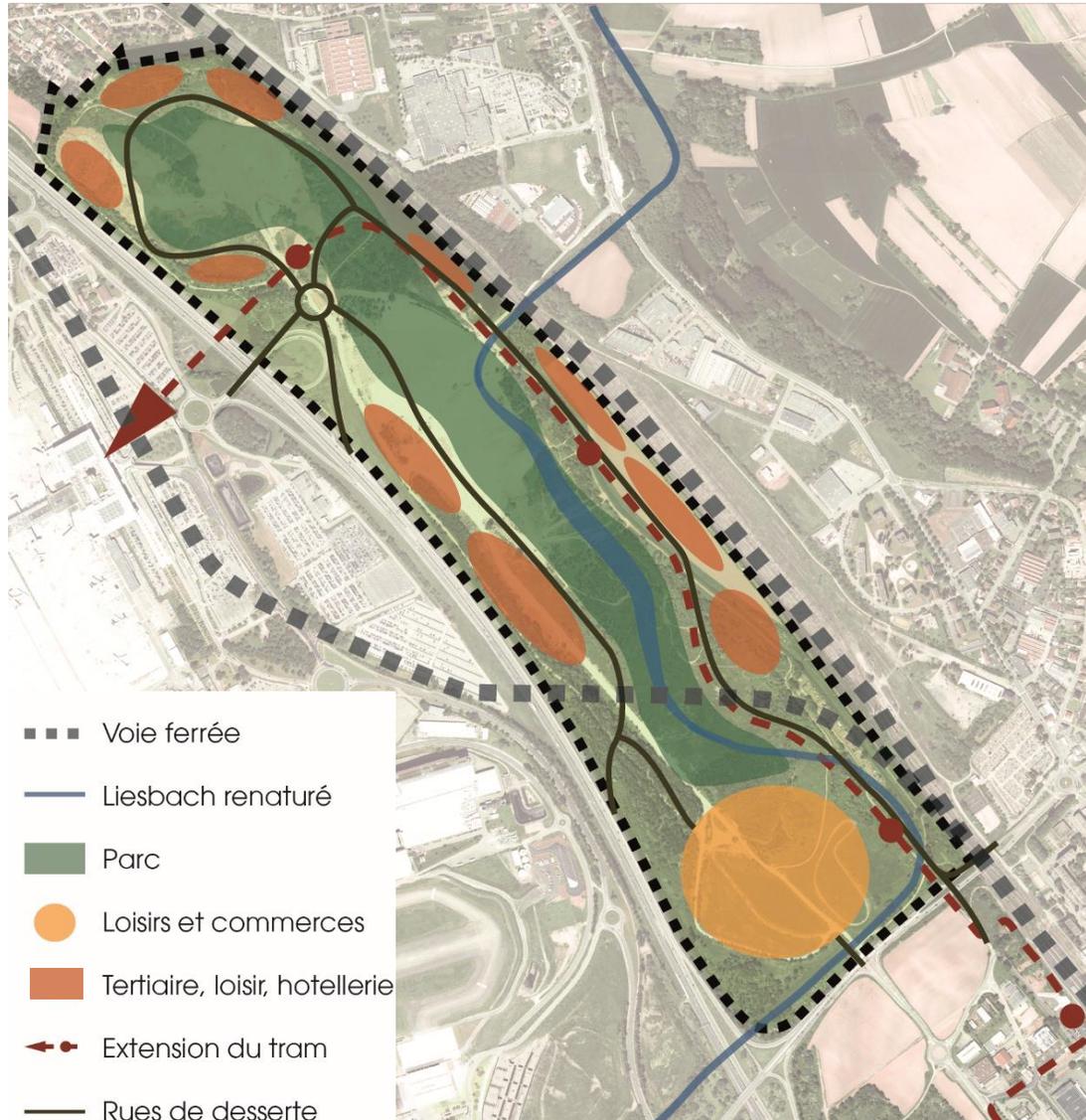


- Voie ferrée
- Liesbach renaturé
- Parc
- Loisirs et commerces
- Tertiaire, loisir, hôtellerie
- Extension du tram
- Rues de desserte

		Scénario N°1: UNE RUE CENTRALE
ECOLOGIE	RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE	Un corridor latéral est ménagé entre les constructions et la voie ferrée, sur une largeur moyenne de 25m
	RENATURATION DU LIESBACH	Le Liesbach est renaturé, mais sa cohérence hydraulique non retrouvée
	GESTION DES EAUX PLUVIALES	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales
	LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR	L'îlot de construction central constitue un îlot de chaleur urbain
	POLLUTION LUMINEUSE	Les constructions centrales rayonnent à leurs alentours, sur l'emprise du Technoport
	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité
ECONOMIE	CRÉATION D'OFFRE	Le Technoport renforce la part de l'offre française dans l'agglomération trinationale
	CRÉATION D'EMPLOIS	Le Technoport crée 4000 emplois
	RECETTES D'AMÉNAGEMENTS	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m² de SPC
	INVESTISSEMENTS D'AMÉNAGEMENT	L'agglomération doit créer une voie de communication
USAGES	CONFORT D'USAGE DU PARC	Les espaces verts sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée
	QUALITÉS DES ESPACES PUBLICS	Les espaces publics sont éclatés, en périphérie du projet, exposés aux nuisances
	CONFORT D'USAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions sont éloignées de l'A35 et de la voie ferrée
	ADRESSAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions doivent être adressées sur la rue centrale et sur les espaces verts périphériques
MOBILITÉ	MODES ACTIFS - VÉLOS, PIÉTONS	Le seul axe des modes actifs est voisin de tous les flux de véhicules
	TRANSPORTS EN COMMUN	Concentre les programmes autour du tram
	TRAFIC ROUTIER	Les flux routiers générés sont concentrés sur un axe nord-sud

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

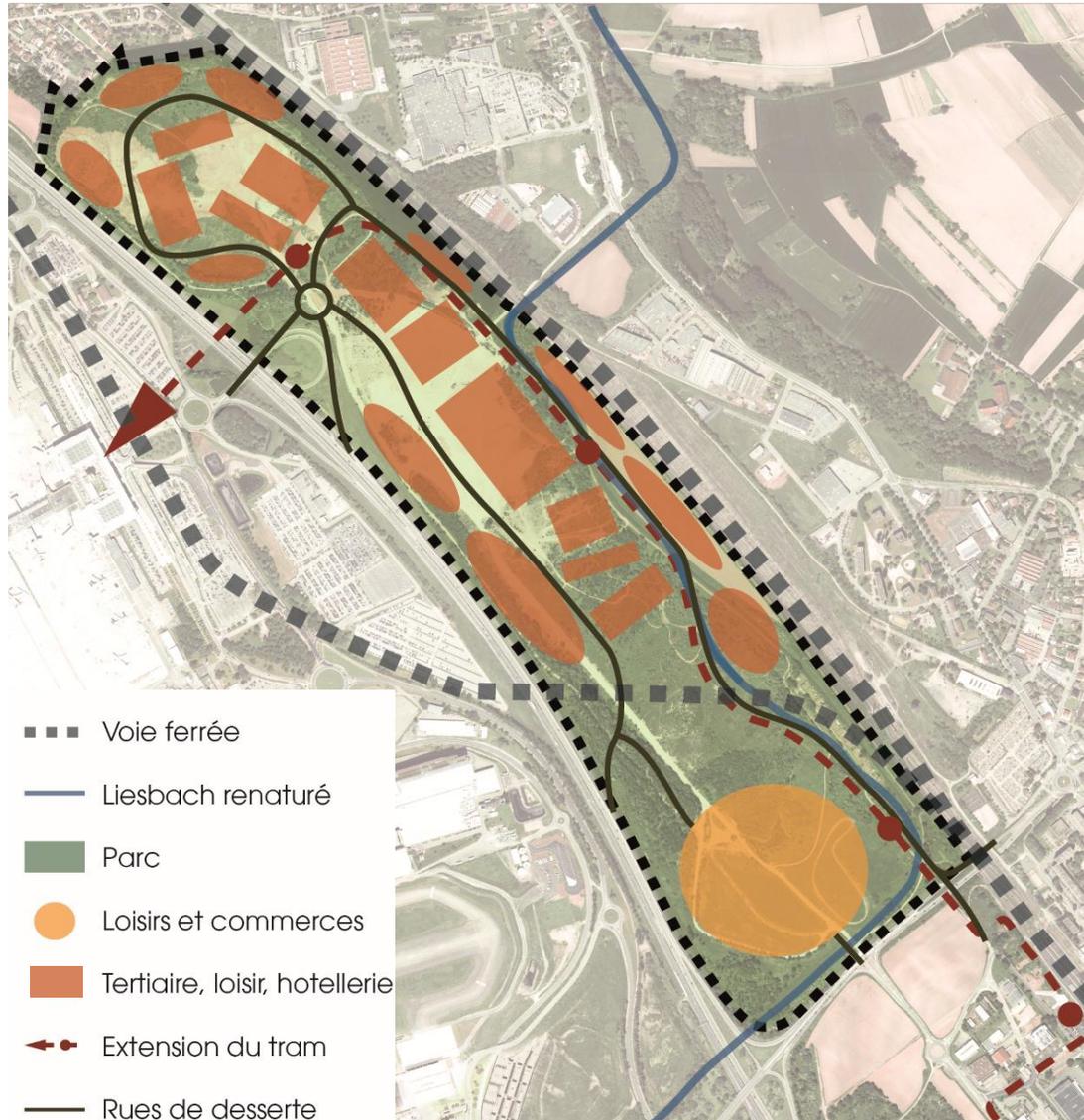
## ► Scénario 2 : UN PARC CENTRAL



		Scénario N°2: UN PARC CENTRAL
ECOLOGIE	RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE	Le corridor prend place au centre du Technoport sur une largeur moyenne de 35m
	RENATURATION DU LIESBACH	Le Liesbach est renaturé, et sa cohérence hydraulique retrouvée
	GESTION DES EAUX PLUVIALES	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales
	LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR	L'éloignement des constructions diminue l'effet d'îlot de chaleur
	POLLUTION LUMINEUSE	Une trame noire est ménagée au droit du corridor écologique
	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité
ECONOMIE	CRÉATION D'OFFRE	<b>Le Technoport renforce la part de l'offre française dans l'agglomération trinationale</b>
	CRÉATION D'EMPLOIS	<b>Le Technoport crée 4000 emplois</b>
	RECETTES D'AMÉNAGEMENTS	<b>Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m<sup>2</sup> de SPC</b>
	INVESTISSEMENTS D'AMÉNAGEMENT	<b>L'agglomération doit créer deux voies de communication</b>
USAGES	CONFORT D'USAGE DU PARC	Le parc est éloigné de l'A35 et de la voie ferrée
	QUALITÉS DES ESPACES PUBLICS	Les espaces publics présentent une cohérence et continuité d'ensemble
	CONFORT D'USAGE DES CONSTRUCTIONS	<b>Les constructions sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée</b>
	ADRESSAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions sont adressées de facto sur l'espace public
MOBILITÉ	MODES ACTIFS - VÉLOS, PIÉTONS	Les modes actifs sont en site propre, éloignés des véhicules
	TRANSPORTS EN COMMUN	<b>La moitié des constructions est à plus de 200m du tram</b>
	TRAFIC ROUTIER	Les flux routiers générés sont répartis sur deux rues

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

## ► Scénario 3 : LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME



		Scénario N°3: LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME
ECOLOGIE	RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE	La restauration d'un corridor écologique est compromise
	RENATURATION DU LIESBACH	Le Liesbach n'est pas renaturé
	GESTION DES EAUX PLUVIALES	La surface de toiture est doublée.
	LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR	La concentration des constructions renforce l'effet des îlots de chaleur
	POLLUTION LUMINEUSE	Les constructions éclairent tout le Technoport
	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX	La faiblesse des espaces verts ne permet pas de recréer des milieux favorables à la biodiversité
ECONOMIE	CRÉATION D'OFFRE	Le Technoport crée une offre nouvelle considérable à l'échelle métropolitaine
	CRÉATION D'EMPLOIS	Le Technoport crée 6500 emplois
	RECETTES D'AMÉNAGEMENTS	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 440.000m <sup>2</sup> de SPC
	INVESTISSEMENTS D'AMÉNAGEMENT	L'agglomération doit créer deux voies de communication
USAGES	CONFORT D'USAGE DU PARC	Le projet ne prévoit pas d'espaces verts
	QUALITÉS DES ESPACES PUBLICS	Les espaces publics sont uniquement minéraux
	CONFORT D'USAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée
	ADRESSAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions doivent être adressées sur plusieurs façades
MOBILITÉ	MODES ACTIFS - VÉLOS, PIÉTONS	Le maillage des modes actifs est plus dense, mais voisin des véhicules
	TRANSPORTS EN COMMUN	Concentre des programmes dans un quartier à haute desserte par les TC
	TRAFIC ROUTIER	La densité des programmes augmente considérablement la génération de trafic routier

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

## ► Synthèse comparative



ECOLOGIE		Scénario N°1 UNE RUE CENTRALE	Scénario N°2 UN PARC CENTRAL	Scénario N°3 LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME
	RESTAURATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE	Un corridor latéral est ménagé entre les constructions et la voie ferrée, sur une largeur moyenne de 25m	Le corridor prend place au centre du Technoport sur une largeur moyenne de 35m	La restauration d'un corridor écologique est compromise
	RENATURATION DU LIESBACH	Le Liesbach est renaturé, mais sa cohérence hydraulique non retrouvée	Le Liesbach est renaturé, et sa cohérence hydraulique retrouvée	Le Liesbach n'est pas renaturé
	GESTION DES EAUX PLUVIALES	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales	La surface de toiture est doublée.
	LUTTE CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR	L'îlot de construction central constitue un îlot de chaleur urbain	L'éloignement des constructions diminue l'effet d'îlot de chaleur	La concentration des constructions renforce l'effet des îlots de chaleur
	POLLUTION LUMINEUSE	Les constructions centrales rayonnent à leurs alentours, sur l'emprise du Technoport	Une trame noire est ménagée au droit du corridor écologique	Les constructions éclairent tout le Technoport
	FAVORISER LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité	La faiblesse des espaces verts ne permet pas de recréer des milieux favorables à la biodiversité

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

## ► Synthèse comparative



ECONOMIE		Scénario N°1 UNE RUE CENTRALE	Scénario N°2 UN PARC CENTRAL	Scénario N°3 LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME
	CRÉATION D'OFFRE	Le Technoport renforce la part de l'offre française dans l'agglomération trinationale	Le Technoport renforce la part de l'offre française dans l'agglomération trinationale	Le Technoport crée une offre nouvelle considérable à l'échelle métropolitaine
	CRÉATION D'EMPLOIS	Le Technoport crée 4000 emplois	Le Technoport crée 4000 emplois	Le Technoport crée 6500 emplois
	RECETTES D'AMÉNAGEMENTS	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m <sup>2</sup> de SPC	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m <sup>2</sup> de SPC	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 440.000m <sup>2</sup> de SPC
	INVESTISSEMENTS D'AMÉNAGEMENT	L'agglomération doit créer une voie de communication	L'agglomération doit créer deux voies de communication	L'agglomération doit créer deux voies de communication

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

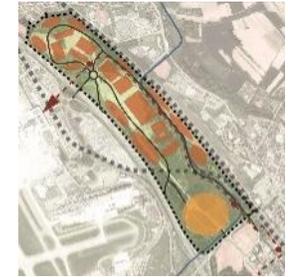
## ► Synthèse comparative



USAGES		Scénario N°1 UNE RUE CENTRALE	Scénario N°2 UN PARC CENTRAL	Scénario N°3 LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME
	CONFORT D'USAGE DU PARC	Les espaces verts sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée	Le parc est éloigné de l'A35 et de la voie ferrée	Le projet ne prévoit pas d'espaces verts
	QUALITÉS DES ESPACES PUBLICS	Les espaces publics sont éclatés, en périphérie du projet, exposés aux nuisances	Les espaces publics présentent une cohérence et continuité d'ensemble	Les espaces publics sont uniquement minéraux
	CONFORT D'USAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions sont éloignées de l'A35 et de la voie ferrée	Les constructions sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée	Les constructions sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée
	ADRESSAGE DES CONSTRUCTIONS	Les constructions doivent être adressées sur la rue centrale et sur les espaces verts périphériques	Les constructions sont adressées de facto sur l'espace public	Les constructions doivent être adressées sur plusieurs façades

# Les variantes d'aménagement et leurs avantages/inconvénients

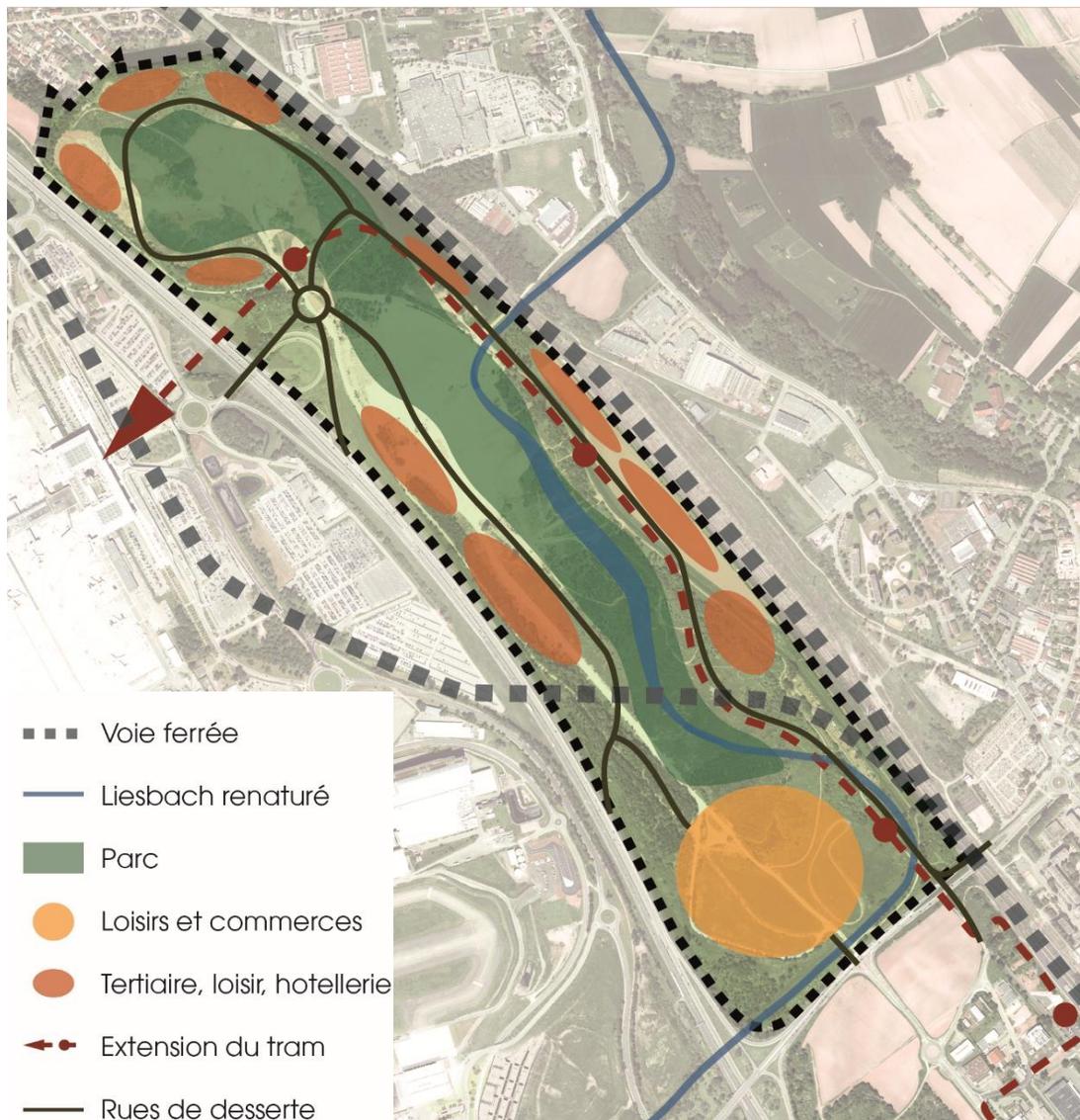
## ► Synthèse comparative



		Scénario N°1 UNE RUE CENTRALE	Scénario N°2 UN PARC CENTRAL	Scénario N°3 LE RENFORCEMENT DU PROGRAMME
MOBILITÉ	MODES ACTIFS - VÉLOS, PIÉTONS	Le seul axe des modes actifs est voisin de tous les flux de véhicules	Les modes actifs sont en site propre, éloignés des véhicules	Le maillage des modes actifs est plus dense, mais voisin des véhicules
	TRANSPORTS EN COMMUN	Concentre les programmes autour du tram	La moitié des constructions est à plus de 200m du tram	Concentre des programmes dans un quartier à haute desserte par les TC
	TRAFIC ROUTIER	Les flux routiers générés sont concentrés sur un axe nord-sud	Les flux routiers générés sont répartis sur deux rues	La densité des programmes augmente considérablement la génération de trafic routier

# Le scénario envisagé et justifications

## ► Scénario 2 : UN PARC CENTRAL



- Voie ferrée
- Liesbach renaturé
- Parc
- Loisirs et commerces
- Tertiaire, loisir, hôtellerie
- ← Extension du tram
- Rues de desserte

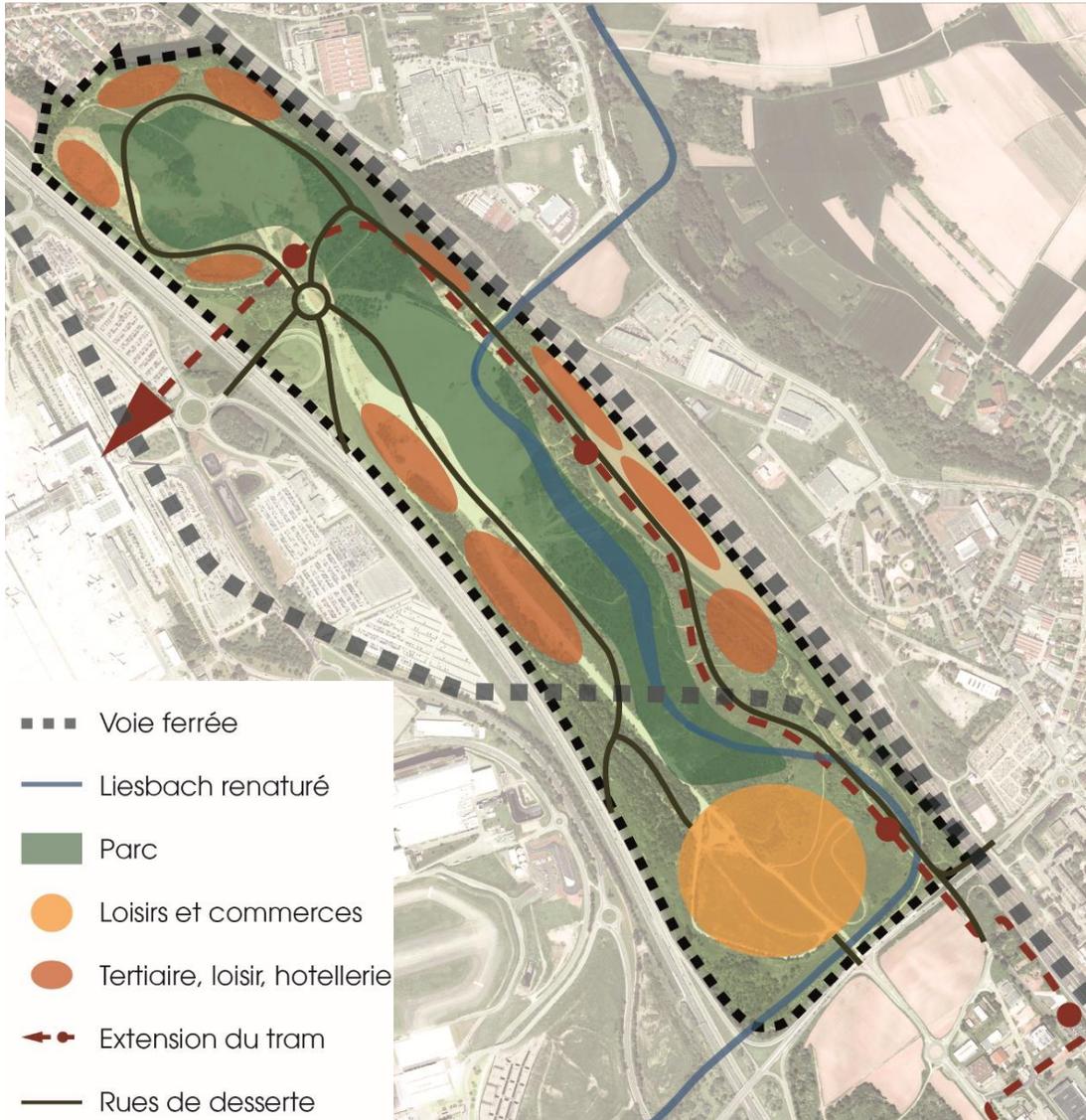
	Scénario n°1 : Une rue centrale	Scénario n°2 : Un parc central	Scénario n°3 : Le renforcement du programme
Ecologie	Restauration du corridor écologique	Un corridor latéral est ménagé entre les constructions et la voie ferrée, sur une largeur moyenne de 25m	Le corridor prend place au centre du Technoport sur une largeur moyenne de 35m
	Renaturation du Liesbach	Le Liesbach est renaturé, mais sa cohérence hydraulique n'est pas retrouvée	Le Liesbach est renaturé, et sa cohérence hydraulique est retrouvée
	Gestion des eaux pluviales	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales	La surface de toitures est équilibrée avec les espaces verts qui gèrent les eaux pluviales
	Lutte contre les îlots de chaleur	L'îlot de construction central constitue un îlot de chaleur urbain	L'éloignement des constructions diminue l'effet d'îlot de chaleur
	Pollution lumineuse	Les constructions centrales rayonnent à leurs alentours sur l'emprise du Technoport	Une trame noire est ménagée au droit du corridor écologique
	Favoriser la biodiversité des milieux	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité	La surface de parc permet de recréer des milieux favorables à la biodiversité
Economie	Création d'offre	Le Technoport renforce la part de l'offre française de l'agglomération trinationale	Le Technoport renforce la part de l'offre française dans l'agglomération trinationale
	Création d'emplois	Le Technoport créer 4000 emplois	Le Technoport créer 4000 emplois
	Recettes d'aménagements	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m² de SPC	Le Technoport permet à Saint-Louis Agglomération de vendre 280.000m² de SPC
	Investissements d'aménagement	L'agglomération créer une voie de communication	L'agglomération créer deux voies de communication
Usages	Confort d'usage du parc	Les espaces verts sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée	Le parc est éloigné de l'A35 et de la voie ferrée
	Qualités des espaces publics	Les espaces publics sont éclatés, en périphérie du projet, exposés aux nuisances	Les espaces publics présentent une cohérence et continuité d'ensemble
	Confort d'usage des constructions	Les constructions sont éloignées de l'A35 et de la voie ferrée	Les constructions sont à proximité de l'A35 et de la voie ferrée
	Adressage des constructions	Les constructions doivent être adressées sur la rue centrale et sur les espaces verts périphériques	Les constructions sont adressées de facto sur l'espace public
Mobilité	Modes actifs - Vélos, piétons	Le seul axe des modes actifs est voisin de tous les flux véhicules	Les modes actifs sont en site propre, éloignés des véhicules
	Transports en commun	Concentrer les programmes autour du tram	La mobilité des constructions est à plus de 200m du tram
	Trafic routier	Les flux routiers générés sont concentrés sur un axe central	Les flux routiers générés sont répartis sur deux rues

Le scénario du **PARC CENTRAL** est celui réunissant le plus d'avantages, notamment dans les domaines de :

- l'environnement
- des usages
- de la mobilité



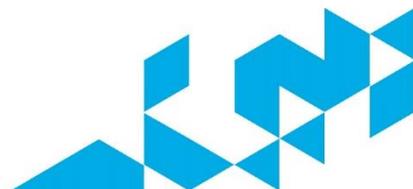
## ► Scénario 2 : UN PARC CENTRAL



**Il est proposé de retenir ce scénario**  
et de l'approfondir d'ici la troisième  
réunion publique



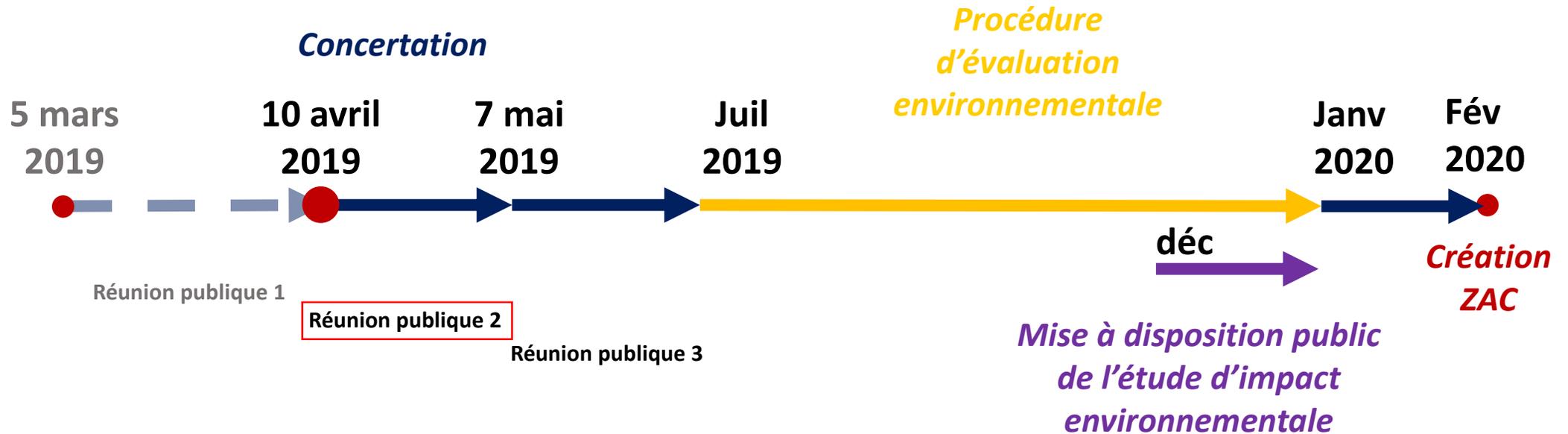
# Questions / Réponses





## IV. Prochaines étapes

# Planning prévisionnel, prochaines étapes



# S'informer, s'exprimer sur le projet

## Vous informer :

- dans le bulletin de Saint-Louis Agglomération ou dans la presse locale
- par la mise à disposition de panneaux et dossier dans les locaux de SLA et dans les mairies de St-Louis et Hésingue
- sur le site internet de SLA et d'EURO3LYS : <https://www.agglo-saint-louis.fr> ; <https://www.euro3lys.fr>
- lors des 3 réunions publiques

## Vous exprimer :

- lors de la prochaine réunion publique, **le 7 mai à 18h à la Comète à Hésingue**
- par écrit dans le registre mis à disposition à l'Hôtel d'Agglomération ou par courrier/courriel adressé au Président de SLA ([concertationADT@agglo-saint-louis.fr](mailto:concertationADT@agglo-saint-louis.fr))
- au plus tard 15 jours après la troisième réunion publique, soit au plus tard le 22 mai

## Et aussi :

- pendant la mise à disposition du public du dossier de création de ZAC (fin 2019 - début 2020 : site internet SLA et EURO3LYS (<https://www.agglo-saint-louis.fr> ; <https://www.euro3lys.fr>))

Saint-Louis Agglomération  
Place de l'Hôtel de Ville  
68300 Saint-Louis

Plages d'accueil du public:

Lundi au jeudi : 9h00 – 11h30 / 14h30 – 17h00

Vendredi : 9h00 – 11h30 / 14h30 – 16h30

Adresse mail dédiée aux observations et commentaires : [concertationADT@agglo-saint-louis.fr](mailto:concertationADT@agglo-saint-louis.fr)



**Merci de votre attention**

